



## Réponse de la direction et plan d'action

### **A – Aux fins d'inclusion dans le rapport**

Les résultats et les recommandations du Rapport d'évaluation formative de l'unité de la promotion du Bureau de la concurrence ont été présentés à la direction du Bureau de la concurrence. La direction approuve les conclusions du rapport et prendra des mesures pour donner suite à toutes les recommandations applicables d'ici mars 2018.

### **B – Aux fins de suivi – Mesures détaillées à prendre pour donner suite aux recommandations du rapport**

<b>Recommandation</b>	<b>Mesure prévue pour donner suite à la recommandation</b>	<b>Fonctionnaire responsable (poste)</b>	<b>Date d'achèvement visée</b>
<b>Recommandation 1</b> Le Bureau devrait examiner le mandat de l'unité de la promotion et élaborer un plan stratégique à long terme en prenant en compte la capacité de l'unité et les objectifs à moyen et à long terme.	La direction du Bureau de la concurrence (BC) continuera à examiner le mandat de l'unité de la promotion, à s'appuyer sur les plans stratégiques du Bureau et à élaborer une stratégie de promotion pour assurer la viabilité et l'efficacité à moyen et à long terme de l'unité.  La mise en œuvre de la stratégie de promotion sera axée sur l'adoption des sous-recommandations du rapport d'évaluation n° 1 (a) à 1 (e) du rapport, décrites ci-dessous. Lors de l'élaboration de la stratégie, la direction du BC décidera également de la formation à offrir ou de la prise d'autres mesures afin de s'assurer que l'unité de la promotion possède l'expertise requise pour remplir son mandat.	Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion	Élaborer une stratégie de promotion d'ici décembre 2017.

## Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement visée
<p><b>Recommandation 1(a)</b></p> <p>Déterminer les compétences requises pour effectuer le travail de promotion et si l'organisation dispose de ces compétences.</p>	<p>Acceptée. La direction du BC élaborera une stratégie de promotion, tel qu'il est indiqué dans la recommandation n° 1 ci-dessus, contenant :</p> <p>(i) une évaluation des compétences nécessaires pour réussir le travail de promotion;</p> <p>(ii) un inventaire des compétences et de l'expertise dont dispose l'organisation;</p> <p>(iii) un plan visant à développer de nouvelles compétences et connaissances dans des domaines tels que l'appareil gouvernemental et la sensibilisation auprès des responsables des politiques et organismes de réglementation.</p>	<p>Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion</p>	<p>Élaborer une stratégie de promotion d'ici décembre 2017.</p>
<p><b>Recommandation 1(b)</b></p> <p>Élaborer une stratégie de communication propre au travail de promotion et envisager d'inclure un travail ciblé pour mobiliser un public plus large sur des projets avec de très longs horizons ou un public cible autre que les intervenants habituels du programme.</p>	<p>Acceptée. Les communications jouent un rôle essentiel dans une mobilisation efficace. Dans le cadre de sa stratégie de promotion, le BC devra :</p> <p>(i) cerner d'éventuels publics ministériels et réglementaires aux fins de promotion;</p> <p>(ii) présenter d'éventuelles possibilités d'interventions réglementaires et de travail de promotion informel, comme la participation à des comités</p>	<p>Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion et directeur exécutif, Direction des affaires publiques et de la sensibilisation</p>	<p>Étape I</p> <p>Élaborer une stratégie de promotion d'ici décembre 2017.</p> <p>Étape II</p> <p>Élaborer une stratégie de communication unique, qui cadre avec la stratégie de promotion, d'ici</p>

## Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement visée
	<p>interministériels;</p> <p>(iii) explorer de nouveaux domaines et groupes d'intervenants que le BC n'a pas ciblés auparavant et qui offrent des possibilités uniques pour les efforts de promotion;</p> <p>(iv) favoriser une mobilisation efficace et à long terme avec divers organismes de réglementation fédéraux et provinciaux à l'aide de consultations ciblant les secteurs et les domaines cernés comme étant des opportunités de promotion à moyen et à long terme.</p> <p>Après l'élaboration de la stratégie de promotion, le BC élaborera une stratégie de communication unique pour le travail de promotion, y compris un plan visant à élaborer des stratégies ciblées pour les projets avec de très longs horizons ou des publics cibles uniques, ce qui cadrera avec la stratégie de promotion.</p>		décembre 2018.

## Réponse de la direction et plan d'action

<b>Recommandation</b>	<b>Mesure prévue pour donner suite à la recommandation</b>	<b>Fonctionnaire responsable (poste)</b>	<b>Date d'achèvement visée</b>
<b>Recommandation 1(c)</b> Élaborer une stratégie de mobilisation pour les organismes de réglementation dans toutes les administrations afin de mieux comprendre l'optique de la concurrence et ce que l'unité de la promotion a à offrir.	Acceptée. Les mesures prévues sont décrites en détail dans la réponse à la recommandation n° 1 (b) ci-dessus, notamment le point (iii).	Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion	Élaborer une stratégie de promotion d'ici décembre 2017.

## Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement visée
<p><b>Recommandation 1(d)</b></p> <p>Mobiliser un comité consultatif externe pour aider l'unité dans la sélection et la planification des projets, ainsi que le réseautage et la mobilisation des principaux intervenants.</p>	<p>Acceptée. La direction du BC engagera un expert de l'extérieur pour aider à cerner et à élaborer des options quant à un comité consultatif.</p> <p>L'expert aiderait le BC à cerner ses besoins et ses ressources disponibles et, en fonction de ceux-ci, à élaborer un certain nombre d'options en ce qui concerne le mandat, la structure et la composition d'un comité éventuel. Une fois qu'une option aura été retenue, le BC la mettra en œuvre.</p> <p>Alors que les options pour le comité sont explorées, le BC continuera de compter sur le Comité des grandes initiatives d'application et de promotion, composé de membres de la direction de l'ensemble du Bureau afin d'examiner de façon indépendante les initiatives éventuelles de promotion présentées par l'unité.</p>	<p>Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion</p>	<p>Étape I</p> <p>Cerner et élaborer des options quant à un comité consultatif, dans le cadre de la stratégie de promotion, d'ici décembre 2017.</p> <p>Étape II</p> <p>Mettre en œuvre de l'option retenue d'ici septembre 2018.</p>

## Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement visée
<p><b>Recommandation 1e)</b> Élaborer une politique sur les études de marché en consultation avec les experts et les principaux intervenants et la rendre publique afin de clarifier des questions telles que la façon dont les projets sont sélectionnés, ce à quoi les participants peuvent s'attendre, et faire preuve de transparence et de responsabilité pour les recherches et les résultats connexes.</p>	<p>Acceptée. Le BC améliorera son orientation publique sur la façon de mener des études de marché en publiant des directives écrites sur son site Web afin d'accroître la transparence et la responsabilité pour les intervenants.</p> <p>Dans l'intervalle, le BC a pris des mesures pour accroître la transparence et la responsabilité en publiant des avis publics concernant ses études de marché, comme son étude en cours sur le secteur des technologies financières. Grâce à de tels avis, le BC informe les intervenants des études en cours, précise les thèmes et les objectifs de l'étude et offre aux parties intéressées l'occasion de participer au processus.</p> <p>En réponse à l'évaluation, le BC rétablit les formulaires de suggestion en matière de promotion sur son site Web afin de recevoir les suggestions d'initiatives de promotion du public sur une base continue.</p>	<p>Sous-commissaire délégué, Politique, Direction des politiques, de la planification et de la promotion</p>	<p>Élaborer des orientations sur les études de marché, dans le cadre de la stratégie de promotion et les publier sur le site Web du BC d'ici décembre 2017.</p>

## Réponse de la direction et plan d'action

<b>Recommandation</b>	<b>Mesure prévue pour donner suite à la recommandation</b>	<b>Fonctionnaire responsable (poste)</b>	<b>Date d'achèvement visée</b>
<b>Recommandation 2</b> Réviser le modèle logique du programme et la stratégie de mesure du rendement pour mieux saisir les conditions et les résultats du travail de promotion.	Acceptée. Le BC a créé un groupe de travail pour examiner la façon dont il mesure son rendement. Les recommandations du groupe éclaireront à la fois l'examen du modèle de logique du BC et l'élaboration d'une stratégie de mesure du rendement qui couvrira la promotion. La mesure du rendement fera également partie de la stratégie de promotion élargie examinée à la recommandation n° 1.	Sous-commissaire délégué, Direction des politiques, de la planification et de la promotion	Réviser le modèle logique d'ici mars 2018.